

## Statistique et politique : leçons américaines à l'usage des Canadiens

En quoi consiste l'Amérique ? Les statistiques, le New Deal et la démocratie, Emmanuel Didier, *Paris, La Découverte, 2009, 318 p.*

Compter et classer. Histoire des recensements américains Paul Schor, *Paris, Éditions EHESS, 2009, 383 p.*

The Cost of Living in America. A Political History of Economic Statistics, 1880-2000. Thomas Stapleford, *Cambridge, Cambridge University Press, 2009, 421 p.*

Jean-Guy Prévost

Volume 30, Number 1, 2011

Comparer le Québec : approches, enjeux, spécificités

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006064ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006064ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Prévost, J.-G. (2011). Statistique et politique : leçons américaines à l'usage des Canadiens / En quoi consiste l'Amérique ? Les statistiques, le New Deal et la démocratie, Emmanuel Didier, *Paris, La Découverte, 2009, 318 p.* / Compter et classer. Histoire des recensements américains Paul Schor, *Paris, Éditions EHESS, 2009, 383 p.* / The Cost of Living in America. A Political History of Economic Statistics, 1880-2000. Thomas Stapleford, *Cambridge, Cambridge University Press, 2009, 421 p.*. *Politique et Sociétés*, 30(1), 165–172.  
<https://doi.org/10.7202/1006064ar>

Tous droits réservés © Société québécoise de science politique, 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# SYNTHÈSE CRITIQUE

## Statistique et politique : leçons américaines à l'usage des Canadiens

Jean-Guy Prévost  
*Université du Québec à Montréal*  
*prevost.jean-guy@uqam.ca*

En quoi consiste l'Amérique? Les statistiques, le New Deal et la démocratie,  
Emmanuel Didier, *Paris, La Découverte, 2009, 318 p.*

Compter et classer. Histoire des recensements américains  
Paul Schor, *Paris, Éditions EHESS, 2009, 383 p*

The Cost of Living in America.

A Political History of Economic Statistics, 1880-2000

Thomas Stapleford, *Cambridge, Cambridge University Press, 2009, 421 p.*

Avant que n'éclate la querelle du recensement de l'été 2010, Statistique Canada, les données que cet organisme produit, les méthodes et outils qu'il utilise, au rang desquels le recensement lui-même, n'éveillaient pas un intérêt politique très soutenu. Si l'on pouvait parfois discuter la justesse de tel ou tel chiffre, voire l'à-propos de certaines variables du recensement (on ne se souvient peut-être pas des vagues causées, en 1996, par l'introduction d'une question sur les « minorités visibles » ou par celle de la catégorie « canadienne » parmi les choix de réponse pour la question sur « l'origine ethnique »), la discussion demeurait le plus souvent technique ou méthodologique, ne mobilisant que des spécialistes ou des publics restreints. La décision du gouvernement canadien, rendue publique en juin 2010, de lever l'obligation de répondre au questionnaire long du recensement, en revanche, provoqua une véritable tempête médiatique et politique. (Les statistiques de la langue suscitent certes au Québec un investissement politique régulier et considérable, elles font parfois l'objet d'une véritable instrumentalisation, mais on ne sache pas qu'optimistes ou pessimistes quant à l'avenir du français aient jamais proposé que l'on cesse tout de go de recueillir des données à ce sujet.) Durant les mois de juillet et août, des dizaines d'éditoriaux critiquèrent la décision du gouvernement, sociétés savantes et groupes d'intérêt se coalisèrent pour tenter de la renverser, la Cour fédérale fut saisie du dossier et le statisticien en chef démissionna de ses fonctions dans des termes où se mêlaient les dimensions technique (une enquête à caractère volontaire a-t-elle la même valeur qu'un recensement obligatoire?) et politique (l'indépendance professionnelle de Statistique Canada avait-elle été remise en cause par le ministre?). En fait, l'un des aspects les plus intéressants de la querelle du recensement est

précisément ce va-et-vient ou cet entrelacs constant entre le politique et le technique. Pour le gouvernement conservateur et pour ceux qui l'appuient, la question fondamentale est celle des limites de l'obligation politique : l'autorité peut-elle user de la coercition pour contraindre le citoyen à répondre à un questionnaire (passablement) fastidieux et (à certains égards) inquisiteur ? Les adversaires de la décision gouvernementale, au premier chef les statisticiens, les démographes, les sociologues et les autres usagers des données de recensement, eurent cependant tôt fait de (dé) placer le débat sur le terrain technique, où ils bénéficiaient de l'avantage : la question porte alors sur la représentativité de l'échantillon volontaire, où des concepts comme le « biais de non-réponse » permettent d'étayer les conjectures, mais on suppose dans ce cas l'existence d'un consensus – qui, précisément, est remis en cause – sur les fins de l'exercice. Dans ce qui a été présenté comme un affrontement entre la « science » et l'« idéologie », c'est cette dernière qui triomphe (hélas ?) sur le terrain brut du fait : la volonté politique l'a bel et bien emporté sur les arguments techniques. Mais, du point de vue de la science politique, on doit également admettre que les questions en jeu sont politiques avant d'être techniques. Le recensement canadien est dès l'origine une technologie visant à reconstituer périodiquement l'équilibre du corps politique – sa fonction initiale, fixée dans la lettre de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, est de révéler le nombre des habitants en vue de déterminer celui des représentants de chacune des provinces à la Chambre des Communes. Depuis 1867, les usages du recensement se sont évidemment diversifiés, mais les statistiques officielles, depuis le taux du chômage jusqu'à la comptabilité nationale en passant par les enquêtes les plus diverses, reposent toutes sur une chaîne complexe de médiations, de négociations et de compromis ; elles sont toujours l'aboutissement de la traduction ou de la conversion d'un problème politique en question technique.

Les trois ouvrages dont nous discuterons ici permettent d'illustrer autrement et d'explorer plus avant ce processus que l'on pourrait désigner sous le vocable de *statistisation*. Portant sur les États-Unis et couvrant, ensemble, les quelque deux siècles écoulés depuis la fondation de la République, ils autorisent également, par rapport à nos propres querelles statistiques, un double décentrement, spatial et temporel. Dans *Compter et classer*, Paul Schor nous présente une histoire des recensements américains, mais il s'agit plus précisément d'une histoire des classifications raciales dans le recensement depuis 1790 jusqu'à 1940 ou, pour le dire autrement, d'une histoire qui place la construction des catégories raciales au cœur même de l'exercice du recensement. Tout comme pour le recensement canadien, il est fait mention de celui des États-Unis dans le texte même de la Constitution. Sa fonction première est d'assurer l'équilibre des pouvoirs en fournissant les nombres permettant de répartir les contributions fiscales des États fédérés ainsi que leurs représentants à la Chambre. Les luttes entourant l'application du mécanisme de *reapportionment* périodique du nombre d'élus (et de « grands électeurs ») ont d'ailleurs toujours été plus vives aux États-Unis qu'au Canada, comme en témoignent les controverses récentes au Congrès et devant la Cour suprême à propos de l'ajustement des nombres bruts en fonction des erreurs mises au jour par les enquêtes post-censitaires. Mais le couplage de la répartition des taxes et des élus au moyen du recensement a fait lui-même l'objet d'âpres négociations à Philadelphie, la question étant de savoir quoi faire des esclaves. Devaient-ils figurer ou non au calcul de la richesse des États et donc à l'établissement de leurs contributions fiscales respectives ? Devaient-ils compter ou non en vue de la détermination du nombre des représentants ? Selon les réponses que l'on donnait à l'une et l'autre question,

c'est tout l'équilibre entre le Nord et le Sud qui était en jeu. Le compromis auquel en arrivèrent les constituants est connu comme celui des «trois cinquièmes»: les «personnes autres» que les «personnes libres» et les «Indiens non taxés» – on notera que les mots «esclaves» et «noirs» n'apparaissent pas dans le texte – compteront pour trois cinquièmes d'une personne et ce, aussi bien pour le calcul des taxes que pour celui du nombre des représentants. Or, pour établir ce calcul, on aura besoin d'un instrument qui énumère les personnes tout en opérant cette distinction: ce sera le recensement. Il est intéressant de noter ici que, dès le premier recensement, en 1790, l'instrument ira au-delà de ce qu'exige la lettre de la Constitution. Outre des renseignements sur l'âge et le sexe, utiles à l'évaluation du potentiel militaire de la nation, la loi du recensement demande notamment à ce qu'on distingue les personnes libres également selon «la couleur». La seule couleur qui figure au recensement est toutefois le blanc, puisqu'on y distingue alors quatre groupes, soit les «hommes blancs libres» (de plus ou de moins de 16 ans), les «femmes blanches libres», «tous les autres libres» et les «esclaves». C'est le statut qui constitue encore ici l'élément discriminant, bien que la couleur soit simultanément présente et absente. À l'occasion du recensement de 1820 – le quatrième – apparaît le mot *colored* pour désigner les personnes qui ne sont pas blanches, mais c'est dans le double contexte de l'intensification rapide des tensions entre Nord et Sud, à partir des années 1840, et de l'émergence d'une expertise statistique – l'*American Statistical Association* est créée en 1839 et l'expérience européenne en la matière circule dans les milieux intellectuels américains – que l'intérêt statistique pour les esclaves et les personnes libres de couleur se développe. Parmi les sujets qui donneront lieu à d'amples débats, mentionnons le «taux de folie» prétendument très élevé des Noirs libres des États du Nord révélé par le recensement de 1840 (d'abord à l'avantage des partisans de l'esclavage qui y voient la preuve des périls auxquels expose l'affranchissement, la discussion tourne en faveur des réformateurs qui mettent au jour les erreurs commises et confortent ainsi la thèse d'une nécessaire direction scientifique du recensement), l'opportunité de nommer plutôt que de simplement compter les esclaves (dont on mesure aisément la signification symbolique) ou encore celle de distinguer entre «noirs» et «mulâtres». Avec cette dernière catégorie, c'est toute la question de la frontière entre les races et donc du franchissement de cette frontière, à quoi renvoie le vocable de *miscegenation*, qui est soulevée. Au lendemain de la Guerre civile, l'abolition de l'esclavage, loin de résoudre, comme on sait, la question raciale, va poser celle-ci dans des termes nouveaux – notamment ceux de la séparation des races – qui ne pourront qu'accentuer la racialisation des catégories du recensement, dans un contexte nouveau qui est aussi celui de l'immigration massive d'Européens de toutes origines, mais aussi de Chinois et de Japonais, celui de la conquête des territoires indiens et bientôt celui d'une expansion impériale qui conduira à l'incorporation de populations également racialisées.

Les qualités de l'ouvrage de Paul Schor, qui couvre de manière très fouillée l'histoire des catégories raciales du recensement jusqu'à 1940 et dont on ne peut donner ici qu'une idée globale, sont nombreuses. L'hypothèse générale qui guide l'auteur, et que les éléments évoqués jusqu'ici ont cherché à illustrer, est que «la population ne préexiste pas au recensement» (p. 11), que toute population résulte précisément d'une série d'opérations de définition, de partition, d'inclusion et d'exclusion. Cette approche conduit l'auteur à réaffirmer le caractère absolument central des représentations raciales dans l'expérience américaine, dont les catégories de recensement offrent en quelque sorte un diaporama. Les innovations et les modifications

apportées au traitement de ces catégories presque à chaque recensement témoignent du caractère fluide en même temps que socialement construit des races, mais leur présence ininterrompue est également la preuve de leur caractère structurant et de leur profonde inscription dans la vie sociale. À cet égard, la couverture de l'ouvrage est particulièrement éloquente : elle présente, devant leurs machines, flanquées d'un superviseur mâle blanc, des femmes, toutes noires, qu'elle identifie comme opératrices de la « section noire » du Bureau du recensement, chargée justement de la production des tableaux et des études sur la population noire (en quatrième de couverture, une autre photographie, cette fois d'opératrices blanches, également sous supervision mâle), donnant ainsi à voir comment les partitions de la population mises en œuvre par le recensement se reproduisaient jusque dans la division raciale et sexuelle du travail au sein du Bureau chargé de les réaliser. Par ailleurs, étudier le recensement et ses catégories, instrument simultanément politique, administratif et scientifique, c'est examiner les pratiques de classement, les interactions sociales qui ont contribué, certes parmi bien d'autres, à donner à la race « une épaisseur sociale et historique » : la perspective constructiviste adoptée par l'auteur s'appuie ici sur une étude minutieuse des sources primaires, qui permet une description riche (*thick*) de la réalité sociale soumise au contrôle de la preuve empirique. Enfin, on ne saurait minimiser l'apport de l'étude critique de cet instrument de production de la réalité qu'est le recensement à la connaissance positive de celle-ci, comme en témoigne la discussion par Schor des thèses sur la fréquence des unions entre hommes blancs et femmes esclaves, fondées sur l'interprétation des données recueillies au moyen de la controversée catégorie de *mulatto* (p. 101-108). De la perspective postmoderne et multiculturelle qui est celle de bien des Canadiens, l'expérience américaine des catégories raciales soumise par l'ouvrage de Schor semble relever pour partie d'une naturalisation des rapports sociaux de domination, pour partie d'un scientisme naïf, dont nous serions heureusement affranchis. Mais il suffit de réfléchir au succès que connaît dans le discours public le vocable de « minorités visibles » depuis que le recensement canadien contient une question à ce sujet, en d'autres termes depuis qu'on en parle au moyen de nombres, pour constater qu'ici et maintenant aussi, la population est une représentation laborieusement construite, qui ne préexiste pas aux opérations de quantification visant à lui donner forme.

L'ouvrage d'Emmanuel Didier, intitulé de manière intrigante *En quoi consiste l'Amérique ?*, se concentre pour sa part sur un épisode particulièrement crucial de l'histoire de la statistique, savante comme publique, celui de l'élaboration des méthodes d'échantillonnage aléatoire durant les années de la grande dépression et du *New Deal*. En raison de la manière dont se sont fixés les termes du débat canadien de l'été 2010 (recensement vs enquête partielle), il peut paraître étonnant que, dans les États-Unis des années 1930, le sondage soit apparu comme une option préférable au dénombrement exhaustif. Dans l'Amérique décomposée des années de crise, les autorités n'avaient pas la capacité d'avoir une idée d'ensemble suffisamment précise de la situation économique qui permette à une action publique efficace d'être mise en œuvre : l'état de l'agriculture, dans l'Amérique des campagnes, le chômage, dans l'Amérique urbaine, demeuraient difficilement saisissables. Certes, avant la crise, il existait une statistique agricole soigneusement élaborée, s'appuyant sur les informations fournies par un vaste réseau de correspondants locaux, eux-mêmes agriculteurs, qui aboutissait à un portrait global de la production agricole, du rendement de chacune des cultures, etc. Mais la crise et les mesures de planification mises sur pied pour y répondre – notamment les politiques de quotas – devaient mettre à mal

ce système, amenant plusieurs correspondants à faire défection ou à mentir dans leurs rapports, espérant ainsi bénéficier des programmes d'aide, mais renforçant la suspicion des autorités et déréglant d'autant plus l'intervention gouvernementale. La solution consista à passer d'une forme de représentativité quasi politique, celle du correspondant *représentant* de ses voisins fermiers, à une forme de représentativité statistique, celle de fermes appartenant à un échantillon choisi aléatoirement. Didier décrit avec force détails ce passage complexe, qui supposait la mobilisation d'un savoir scientifique (sur l'échantillonnage) alors en développement en même temps que la mise au point des moyens techniques permettant sa mise en œuvre (photographies aériennes et cartes routières à partir desquelles on pouvait échantillonner).

Mais le cas de la mesure du chômage, plus particulièrement l'expérience du décompte de vérification de 1937, est généralement celui qu'ont retenu l'histoire de la statistique et celle des méthodes d'enquête. Avant la crise, les chiffres disponibles sur le chômage étaient essentiellement locaux (les recensements décennaux contenaient bien une question sur ce sujet de 1880 à 1910, mais les données s'étant révélées inexploitable, elle fut abandonnée en 1920) et le chômeur apparaissait comme un marginal qu'il fallait réinsérer. Avec la crise, non seulement y avait-il plus de chômeurs, mais surtout un chômage nouveau, massif et résultant de la situation économique globale plutôt que des carences individuelles. L'administration avait besoin d'une estimation juste de l'ampleur du chômage à travers le pays. En 1937, le président Franklin D. Roosevelt émit lui-même l'idée d'une «déclaration volontaire» des chômeurs: cette opération d'enregistrement serait en même temps le début d'une mobilisation contre le chômage. Bien des statisticiens exprimèrent des doutes quant à la validité d'une telle opération (on craignait que bien des chômeurs ne se déclarent pas tels et, qu'à l'inverse, des personnes insatisfaites de leur emploi actuel se déclarent telles). L'enregistrement volontaire fut lancé, mais des statisticiens recrutés pour le projet parvinrent à convaincre le responsable de l'opération de procéder à un décompte de vérification mené parallèlement. Se fondant sur une carte des tournées postales parmi lesquelles on échantillonna au hasard 2 % des routes (elles furent littéralement choisies dans un chapeau par le vice-président des États-Unis!), l'enquête, utilisant un questionnaire différent de celui de l'enregistrement volontaire, fut menée secrètement par les postiers eux-mêmes (les routes choisies n'avaient pas été publicisées) et, moins d'un mois après, une estimation put être rendue publique. De plus, les résultats avaient été décomposés par États et en fonction de toute une série de variables (sexe, âge, race, etc.). La révélation la plus significative fut sans doute l'écart entre les deux types d'enquête: alors que le sondage avait révélé l'existence de près de onze millions de chômeurs, l'enregistrement volontaire n'en avait trouvé qu'un peu moins de huit millions! L'expérience contribua à renforcer décisivement le point de vue des partisans de l'échantillonnage aléatoire, jusque-là minoritaires. Mais cette victoire des experts avait aussi son revers. Tout comme les correspondants agricoles avaient été remplacés par les fermiers représentatifs sélectionnés par la procédure d'échantillonnage, la masse des chômeurs que l'on avait recrutés pour les vastes enquêtes exhaustives menées de 1933 à 1937 fut délaissée au profit d'un personnel plus restreint lorsqu'on passa aux enquêtes par sondage. Et, comme le suggère Emmanuel Didier suivant C. Wright Mills, cet épisode est probablement emblématique du passage des États-Unis comme «communauté de publics» au statut de «société de masse», considérée par les experts comme un objet.

Dans *The Cost of Living in America*, Thomas A. Stapleford s'intéresse pour sa part à ce qu'il désigne, dans le titre de la thèse de doctorat à l'origine de son livre, comme «the single most important statistic», à savoir l'indice du coût de la vie ou l'indice des prix à la consommation, et nous livre ainsi une histoire politique des statistiques économiques aux États-Unis depuis 1880 jusqu'à 2000. L'intérêt pour une statistique du coût de la vie émerge, en Amérique comme en Europe, à peu près en même temps, dans le contexte de la question ouvrière naissante et ne s'est pas démenti depuis. En fait, la mesure du coût de la vie illustre magnifiquement la logique de ce qu'on a appelé plus haut la *statistisation*, c'est-à-dire la traduction d'un problème politique en problème technique. Dans le jeu de la négociation des salaires, patrons et ouvriers ont des intérêts contraires et l'on voit mal *a priori* pourquoi l'une des parties devrait céder à l'autre, d'où l'impasse et, éventuellement, l'escalade de moyens de pression. L'idée de mesurer le coût de la vie offre une voie de sortie: en établissant sur la base des prix réels combien il en coûte pour vivre, on pourra déterminer si les salaires offerts sont suffisants ou non (et si l'on prend cette mesure de manière régulière, on pourra savoir si la situation à cet égard s'améliore ou se détériore). On disposera alors d'un étalon indépendant des perceptions, des intérêts et des stratégies des acteurs. Certes, il faudra établir la liste des prix dont on tiendra compte, déterminer le poids accordé à chacun, etc., mais on voit bien comment l'on est passé d'un problème *politique* (comment mettre d'accord des parties dont les intérêts s'opposent) à un problème *technique* (comment construire un indice qui représente adéquatement ce que l'on cherche à mesurer). La mesure du coût de la vie et l'indexation, qui constitue la règle ou le mécanisme rendu possible par celle-ci, s'inscrivent donc dans ce que Stapleford désigne, suivant une inspiration wébérienne, comme la rationalisation de la gouvernance au moyen de «règles fondées sur la connaissance empirique objective»: une fois que l'on s'est entendu sur le caractère raisonnable de la règle, la discussion porte exclusivement sur l'exactitude des résultats fournis par l'indice (p. 5). La statistique offre d'ailleurs, pour la rationalisation de la gouvernance, des avantages non négligeables: d'abord, elle fait exister des concepts agrégés (coût de la vie, bien sûr, mais aussi taux de chômage, produit intérieur brut, etc.) qui, autrement, ne sauraient donner prise à l'action publique; ensuite, elle apparaît, précisément en raison de son caractère impersonnel, séduisante aux yeux des parties qui doivent s'accorder. Mais la vie est plus complexe que cela et l'espoir que l'on pourrait dissoudre le politique dans le technique est évidemment déçu: dès que l'on cherchera à traduire en termes opérationnels les concepts sur lesquels on a pu s'entendre, des ambiguïtés apparaîtront et l'on verra bien vite que les interprétations différentes de celles-ci ne sont pas indépendantes de perspectives politiques divergentes (p. 8).

L'histoire du coût de la vie, telle que narrée par Stapleford, devient donc celle de la mise en place d'une bureaucratie chargée de mesurer celui-ci (le Bureau of Labor Statistics – BLS), des luttes menées par celle-ci pour assurer son indépendance vis-à-vis des patrons, des syndicats et des politiciens, des négociations menées par tous ces acteurs en même temps que des controverses scientifiques relatives à la construction de l'indice (doit-on viser à mesurer seulement le changement des prix ou bien celui du «bien-être»? comment tenir compte des changements dans la qualité des produits au fil du temps? etc.). L'un des chapitres les plus intéressants (p. 219-252) porte sur les critiques formulées par les syndicats à l'endroit du BLS et leur tentative de mettre sur pied une statistique *bottom-up* (à partir de la compréhension qu'avaient de leur situation économique les ouvriers et leur épouse

et empruntant donc la forme de l'enquête monographique) plutôt que *top-down* (établie par des experts et fondée sur des données agrégées issues d'un large échantillon de prix). Dans le cadre de l'effort de guerre, il fut décidé par l'administration, à la lumière des données sur le coût de la vie, que les salaires dans l'industrie pourraient être haussés d'un maximum de 15 % par rapport à leur niveau de 1941. En 1944, les syndicats américains, qui s'étaient fortement renforcés et dotés de bureaux de recherche, ont entrepris d'estimer par eux-mêmes une hausse du coût de la vie qui leur semblait bien supérieure à celle révélée par le BLS: alors que ce dernier l'établissait à 23 % pour la période 1941-1944, les syndicats lui opposèrent un chiffre de 45 %, alléguant la prise en compte insuffisante par le BLS de phénomènes comme la détérioration de la qualité, les pénuries, la réduction de la fréquence des soldes ou le fait que l'allongement des heures de travail impliquait des coûts supplémentaires (par exemple, manger plus souvent au restaurant). S'ensuivit une vive polémique entre le BLS, dont l'argumentation et, à la limite, tout l'habitus des statisticiens reposaient sur l'expertise et l'apolitisme rigoureusement cultivés, et les syndicats, dont les économistes et les statisticiens remettaient en cause l'idée d'une statistique exempte de jugement politique, et donc immune de pressions et de négociations. À la correspondance avec l'expérience vécue de la classe ouvrière, qui constituait selon les syndicats une pierre de touche épistémologique, les experts du BLS opposaient le caractère trop singulier et non représentatif des exemples retenus par les syndicats. Cette attaque frontale contre la bureaucratie fédérale et la tentative de mettre sur pied une statistique «populiste», qui visait à faire sauter le verrou de 15 % (si les 23 % du BLS n'y suffisaient pas, peut-être le chiffre de 45 % y parviendrait-il), plaçait toutefois les syndicats en porte-à-faux, puisqu'elle fragilisait la coalition dans laquelle ils étaient engagés avec l'administration Roosevelt et qui avait facilité la croissance spectaculaire de leurs effectifs. La statistique «d'en bas», dont on peut parfois repérer des balbutiements dans d'autres conjonctures, ne dura donc qu'une saison.

Cette expérience, et l'histoire entière couverte par l'ouvrage de Thomas Stapleford, qui attestent de l'impossibilité de traduire durablement et complètement un problème politique en problème technique, nous ramènent-elles à la case départ? Le retour constant du jugement politique, que l'on a cherché à circonvenir et à remplacer par celui des experts, rend-il illusoire l'objectivité mécanique? Sur ce point, l'auteur formule un certain nombre de réflexions en conclusion. D'abord, si l'objectivité apolitique s'avère impossible à réaliser, peut-être une définition moins exigeante de l'objectivité en termes de large consensus de la communauté – pas seulement de la communauté scientifique, mais de la communauté politique elle-même – est-elle accessible? Ensuite, on peut introduire une distinction entre apolitique et non partisan: selon Stapleford, on peut penser que tous les citoyens ayant un intérêt dans les résultats d'un calcul puissent s'accorder en pratique sur la procédure à suivre pour l'établir. Mais cette définition moins exigeante de l'objectivité n'est-elle pas presque aussi difficile à atteindre? Aussi Stapleford propose-t-il de considérer l'objectivité non partisane comme une «vertu épistémique» que l'on devrait «cultiver délibérément» et renforcer au moyen de «structures institutionnelles et de procédures soigneusement conçues» (p. 387-388). De là, en finale, des recommandations au BLS quant à l'importance de tenir un discours explicite sur l'objectivité non partisane, de développer ses activités d'éducation du public et de mettre sur pied des mécanismes de consultation permanents. Cela sonnera comme une musique familière aux oreilles canadiennes, puisque telles ont été les normes et la pratique

de Statistique Canada au cours du dernier quart de siècle : réaffirmer constamment les valeurs d'objectivité et de neutralité de sa production, tout en reconnaissant répondre aux besoins d'information tels que définis par les décideurs politiques; mettre à la disposition du public les éléments méthodologiques nécessaires à la compréhension des données (définitions des concepts, modes de calcul, etc.); mettre en place des forums de consultation des usagers et des intéressés. Mais le consensus passablement large qui existait à propos du recensement, et dont témoigne l'opposition considérable qu'a rencontrée la décision du gouvernement, a pu être remis en cause brutalement, à la faveur de la position hautement stratégique qu'en sont venus à occuper les très minoritaires dissidents.

Jean-Guy Prévost  
*Université du Québec à Montréal*  
*prevost.jean-guy@uqam.ca*